

CO-DEVELOPPEMENT MANAGERIAL

Séances guidées d'apprentissage par les pairs

2 groupes ouverts en 2026 :

Groupe 3 — Démarrage le 11/03/2026

puis 2/04, 7/05, 11/06, 9/07, 3/09/2026

Groupe 4 — Démarrage le 14/09/2026

puis 12/10, 16/11, 14/12/2026, 11/01, 01/02, 8/03/2027

Horaires : 14h-16h30

Dates limite d'inscription :

Groupe 3 — 17/02/2026

Groupe 4 — 24/08/2026

Code stage : CRMA-00153



PRESENTATION



Le co-développement est une approche originale d'accompagnement au changement et de développement individuel dans un contexte professionnel. Modélisé au Canada, par Adrien Payette et Claude Champagne dans les années 80, il est de plus en plus intégré aux offres de formations des administrations de l'Etat comme des collectivités territoriales.

Travailler les postures et soft-skills, développer des relations de coopération, communiquer de façon constructive, prendre des décisions et passer à l'action, tels sont les objectifs du co-développement. Dédié aux managers, il leur permettra de mieux se connaître et interagir, de développer leur assertivité, d'être en capacité d'analyser des situations vécues, pour faire des choix et traiter des cas de figure.

Prenant appui sur l'intelligence collective, la méthodologie du co-développement est une formation-action en 6 étapes, facilitant la parole individuelle et un apprentissage de tous les participants sur les situations réelles étudiées.

A chaque séance, un participant assure le rôle de « client » exposant sa problématique/son projet aux autres participants qui endossent le rôle de « consultants » formulant des propositions opérationnelles. Les bénéfices de chaque séance sont ainsi partagés, quel que soit le rôle, par des analyses croisées et la diversité des sujets abordés.

Quelques retours des collègues l'ayant expérimenté :

« Une méthode efficace et qui participe à l'écoute, la réflexion et la créativité et tout ça en un temps limité »

« M'a permis de prendre du recul sur ma posture et de bénéficier de l'expérience et du point de vue des collègues »,

« Tout seul on va plus vite mais ensemble on va plus loin : cette formule illustre bien le Codev »

« Un investissement important en temps, mais quel bénéfice au final ! »


Pour se faire une idée : [Initiez-vous au co-développement](#) (sur Mentor, durée 30 min)

PUBLIC



- agents en situation d'encadrement hiérarchique d'équipes
- agents en situation de management fonctionnel

PRINCIPES ET MODALITES

- Animation par une formatrice, garante des principes forts du codéveloppement : confidentialité, bienveillance, parler vrai, engagement
- Groupes de 5 à 7 participants, constitués de pairs sans liens hiérarchiques
- 5 à 7 séances de 2h30, espacées dans le temps (généralement 1 par mois), sur environ 6 mois
- Sujets proposés par chacun des participants (1 sujet par séance)
- En distanciel
- Formatrices : Muriel VIGROUX ou Caroline LAMBERT DE CESSEAU, cabinet 

Contacts : Marion BRUN – DRH/SCPP – marion.brun@cerema.fr

ou pôle développement des compétences - DRH/SCPP - dc.scpp.drh.cerema@cerema.fr